

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB Ltée	Numéro de permis 2019562	Date d'inspection Le 25 octobre 2023	
Nom de l'établissement École de la Petite enfance 3		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	25 oct. 2023	25 oct. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Barrière: recommandée de changer ou réparé les loquets de 2 portes du parc de jeu extérieur qui ne fonctionnent pas toujours bien.</p> <p>La garderie a été demandé de barré les produits nettoyants immédiatement sous clé.</p> <p>Observation: Lors de mon inspection j'ai pu observer les jeux libres, la décoration de citrouilles dans les groupes, la collation, changement de couche, jeu extérieur, lavage des mains en entrant de dehors et le diner. A mon départ certains groupes faisait la sieste et d'autres se préparaient pour celle-ci.</p> <p>Discussion avec l'exploitante concernant le développement professionnel, l'aire de jeu extérieur (loquet), produits nettoyants, les éducatrices âgées de moins 19 ans, le plan d'amélioration qui est en attente d'être révisée avec l'agente pédagogique.</p> <p>La garderie est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.</p>

original signé par
Karine Basque

Le 25 octobre 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Martine Thibodeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 octobre 2023

Date